

M. SERGE A. BOILEAU, ING., REÇOIT LE PRIX DU PRÉSIDENT AU BÉNÉVOLAT DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Montréal, le 13 décembre 2013 – M. Serge A. Boileau, ing., a reçu, hier soir à Montréal, le Prix du président au bénévolat 2013 de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Cette distinction souligne annuellement la contribution d'un ingénieur qui se démarque par son engagement social envers son ordre professionnel.

Président de la Commission des services électriques de Montréal, l'ingénieur Serge A. Boileau est un collaborateur de longue date du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU). Il possède une vaste expertise qui touche tant à la gestion qu'à la conception et au suivi des infrastructures, incluant les réseaux souterrains et les routes.

Très impliqué au sein de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Boileau, ing., a siégé à de nombreux comités, notamment au Comité d'orientation des affaires publiques et au Comité de pratique professionnelle. Il a également contribué de façon ponctuelle à des dossiers de premier plan pour la profession, comme la Loi sur les ingénieurs.

Depuis l'automne 2012, M. Boileau, ing., participe au Groupe de travail sur l'octroi et la gestion des contrats publics qui prépare le contenu des recommandations que l'Ordre fera à la commission Charbonneau.

« Au nom du Conseil d'administration, je suis heureux de souligner l'engagement de notre confrère, Serge A. Boileau, qui, depuis 10 ans, met généreusement son temps et son expertise au service de sa profession. Sa vision des enjeux, sa rigueur et son professionnalisme en font un modèle pour ses pairs et nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur un tel collaborateur alors que notre profession fait face à des défis sans précédent », a déclaré M. Daniel Lebel, ing., FIC, PMP, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, en remettant à M. Boileau, ing., une œuvre d'art accompagnée d'une plaque honorifique.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe plus de 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.